



GÖTEBORGS UNIVERSITET
Institutionen för språk och litteraturer
Franska

Je ne crois pas que je le connaisse..

Une étude sur la variation modale et ses facteurs régissants dans
la compléive française

Maria Westerlind

Kandidatuppsats
VT 2012

Handledare:
Iah Hansén

Résumé

Dans cette présente étude nous avons traité le sujet du rôle du subjonctif dans la subordonnée complétive, ou, plus précisément dans la phrase dépendant de la principale *Je ne crois pas*. En conduisant une recherche de corpus nous avons analysé 100 observations de telles phrases dans des textes en ligne, cherchant à en expliquer le choix de mode du verbe principal. Pour ces analyses nous nous sommes servie des « facteurs régissants » comme les a décrits L. Börjesson ; une théorie qui explique la variation modale dans les complétives par des spécifiques influences sémantiques. Ayant choisi un domaine linguistique où l’apriorisme puriste exige l’emploi du subjonctif mais où la réalité des textes démontre aussi des occurrences de l’indicatif, nous nous sommes focalisée sur la question des apparitions de ces non-subjonctifs « illogiques ». Un recensement statistique suivi d’une analyse sémantique ont résulté en une représentation de la répartition des tiroirs verbaux employés, ainsi qu’une discussion sur l’influence de certains facteurs sur le mode de la phrase. Nous pouvons en tirer les conclusions que, premièrement, les différentes formes de l’indicatif, aussi bien que le subjonctif, sont vivants dans ce contexte. Deuxièmement, nous voyons clairement comment les « facteurs régissants » servent d’outil efficace à expliquer les occurrences des formes de non-subjonctif apparaissant dans ce domaine du subjonctif.

Table de matières

1. Introduction	4
1.1. Recherches antérieures : la quête d'une valeur modale.....	5
1.1.1. Théories unitaires	5
1.1.2. Théories pluralistes.....	6
1.1.3. Théories amodales	7
2. Entrée en matière.....	7
2.1. Définition du sujet et délimitations	7
2.1.1. Approche normative	9
2.1.2. Approche logique	11
2.1.3. Approche statistique	12
2.1.4. Approche choisie.....	13
2.2. Outil d'analyse	14
2.2.1. L. Börjeson : Les facteurs régissant de la variation modale	15
2.3. But	19
3. Méthode.....	20
4. Matériaux.....	22
5. Résultat.....	23
5.1. Présentation des résultats.....	23
Facteur « réalité »	24
Facteur « style »	25
Facteur « saurez ».....	26
Facteur « saviez »	28
Facteur « sauriez »	28
Facteur « opposition »	29
Facteur « attraction modale »	30
Facteur « prédicat psychologique ».....	30
Commentaires des cas ambivalents.....	31
5.2. Discussion des résultats.....	32
6. Conclusion.....	35
7. Bibliographie.....	37
8. Annexes	

1. Introduction

L'honnête homme qui essaie de comprendre sa langue éprouve devant le subjonctif français une sorte d'horreur sacrée : l'accord du participe n'est que jeu d'enfant à côté du maniement autrement délicat du subjonctif, qu'il n'y a décidément pas moyen de faire entrer dans un réseau cohérent de règles.

Les mots de Paul Imbs (1953, p.17), linguiste et professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, ne pourrait mieux résumer les sentiments envers le subjonctif, connus sûrement par chaque élève de français quelquefois au cours de son apprentissage. Si même les francophones y trouvent des difficultés, comment faire comme étranger pour en acquérir une bonne maîtrise ? En outre des règles à apprendre par cœur, comment comprendre l'idée gouvernant ses emplois, la raison pour laquelle il faut utiliser le subjonctif dans tel ou tel contexte et non l'indicatif ?

Olivier Soutet (2000, p.5) nous fournit quelques phrases en couple où la seule différence syntaxique est le mode employé :

- (1) *Je ne crois pas qu'il VIENDRA*
- (2) *Je ne crois pas qu'il VIENNE*
- (3) *Pierre est malade, encore que nous l'AVONS vu ce matin faire du sport*
- (4) *Pierre est malade, encore que nous l'AYONS vu ce matin faire du sport*
- (5) *C'est le plus beau spectacle que nous AVONS jamais vu*
- (6) *C'est le plus beau spectacle que nous AYONS jamais vu*

En parlant des différences sémantiques entre les exemples, Soutet nous fait la remarque peu encourageante : « Au mieux, les locuteurs les plus avertis du français, c'est-à-dire ceux qui en ont l'usage le plus différencié, ont le sentiment – plus ou moins diffus – d'une nuance de sens entre chacun des exemples de chaque couple, mais sans, pour autant, être en mesure de la spécifier avec netteté. » (p.5)

Une compréhension globale du subjonctif semble donc un obstacle difficilement surmonté. Tout de même, sa signification reste un défi pour les amateurs de langue, une sorte d'énigme à résoudre. Nombreux sont les linguistes qui ont essayé de la définir, moins nombreux sont ceux qui ont pu dire qu'ils ont réussi. En parlant du subjonctif, la discussion est ouverte...

Dans ce présent mémoire nous souhaitons étudier une des difficultés du subjonctif : son opposition à l'indicatif. Nous nous focaliserons sur un domaine où apparaissent les deux

modes côte à côte. Pour ce faire, nous conduirons une recherche de corpus représentant l'usage actuel des deux modes. L'objectif est de mener une discussion sur les différences de sens existant entre les manières d'expression.

L'étude est divisée en six parties. Le chapitre 1 présente une vue générale de la recherche sur le sujet. Dans le chapitre 2 sont spécifiés l'objectif de l'étude ainsi que l'outil d'analyse. Les chapitres 3 et 4 décrivent la méthode et les matériaux qui constituent la base de la recherche. Le chapitre 5 en présente les résultats ainsi qu'une discussion et le chapitre 6 résume les conclusions principales.

1.1. Recherches antérieures : la quête d'une valeur modale

L'étude du subjonctif en français intéresse depuis longtemps les linguistes. La difficulté d'en trouver une définition, une valeur modale, rend la liste de littérature très longue. Nous nous contentons ici de commenter les courants les plus importants et de citer quelques-uns des ouvrages que nous avons étudiés de plus près.

Au premier regard, les recherches sur la valeur modale du subjonctif peuvent être groupées en quelques catégories différentes. Nous appelons ici les théories unitaires, pluralistes ou amodales selon leurs synthèses.

1.1.1. Théories unitaires

Chez les unitaires nous retrouvons l'idée d'un principe fondamental qui expliquerait le fonctionnement du système modal. Comme le dit Hanse (1960, p.5), « à travers la diversité des emplois on doit pouvoir atteindre un principe unique ; ce principe, c'est la valeur modale du subjonctif. » Dans cette catégorie nous ajoutons, à côté de Joseph Hanse, Willem van der Molen et Eugène Tanase.

van der Molen (1927, p.40) trouve que le subjonctif possède une « racine psychologique » qui est partout la même : « l'action se présente toujours sous un aspect subjectif. » (p.40)

Tanase (1943, pp.321–323) distingue dans le subjonctif une valeur de base, qui est d'*exprimer l'action comme non-existante*. De cette valeur de base se dérivent des « valeurs immédiates » : la « *non-encore-existence* » (p. 93), la notion de l'action comme « non-connue

du sujet parlant comme existant » (p.163) et « la nature indéterminée, indéfinie » de la phrase (p.323). Par ces valeurs immédiates, le subjonctif a évolué de sa valeur de base - l'action non-existante - jusqu'à exprimer l'opposé : l'existence. Ainsi seraient enveloppés tous les emplois du subjonctif.

Hanse, quant à lui, affirme que le subjonctif signale un « recul devant l'affirmation de la réalité » (1960, p.20).

Chez ces trois linguistes donc, l'essence du subjonctif se trouve dans sa manière d'exprimer la non-existence, la subjectivité et une combinaison de ces deux concepts, courants chez les unitaires. D'autres conceptions de la même catégorie appellent le subjonctif mode de *l'énergie psychique* et de la *tension des ressorts de l'âme*, pour prendre quelques exemples de plus.

Cependant, les thèses unitaires sont souvent critiquées à cause de leur degré d'abstraction. Comme le dit Imbs (1953, p.55), « la réduction de tous les emplois particuliers à l'un d'entre eux n'est possible que moyennant des transpositions et des traductions qui font violence à la réalité linguistique ».

1.1.2. Théories pluralistes

En général, les pluralistes attribuent au subjonctif des valeurs selon le contexte sémantique où il se trouve, et, en comparaison avec les unitaires, ils voient plus de difficulté dans l'apparition du mode à la fois dans la proposition principale et dans la subordonnée. On parle souvent aussi d'un double caractère du subjonctif, celui de volonté et celui de doute, conception qui se fonde sur l'histoire du mode et sur ses origines du latin et de l'indo-européen.

Imbs (1953, p.15) parle d'un syntagme modal, « une structure syntaxique bipolaire » (p.47) que le subjonctif forme avec un autre moyen d'expression de la même phrase. « L'expression complète de la modalité est le résultat d'un équilibre entre deux moyens d'expression complémentaires, dont l'un est de *nature sémantique* et le second de *nature grammaticale*. Le subjonctif n'est actualisé qu'à travers la valeur sémantique du premier terme, qui l'appelle, le postule, le commande, le domine, de la manière dont les valeurs sémantiques dominent toujours les valeurs grammaticales. » (p.37)

Aussi **Nordahl** (1969, p.249) se fonde sur la conception imbsienne du « syntagme modal », composé de l'élément régissant de la principale et l'élément de mode de la complétive. Nordahl trouve trois types différents de syntagmes modaux : syntagme volitif, syntagme subjectif et syntagme dubitatif, et arrive donc à une thèse tripartite.

1.1.3. Théories amodales

Il y a également des théories amodales, où le linguiste n'accorde au subjonctif aucune valeur. On l'a ainsi appelé une *deuxième forme de l'indicatif*, un *simple procédé de style* ou un *marqueur de subordination d'idée*.

Cohen (1965, p.34) évoque les situations où le subjonctif est commandé par le sens de la principale. Il est ici question de « servitude grammaticale », terme qu'il emprunte à Ferdinand Brunot. « Le subjonctif, amené par le mécanisme de la phrase, n'a pas de valeur expressive par lui-même. Mais, devant figurer, il redouble l'expression de la notion [...] exprimée par le verbe principal : il y a donc un pléonasmе grammatical ou [...] une redondance. »

2. Entrée en matière

Dans cette présente étude, le sujet traité sera la fonction du subjonctif et la variation modale dans la langue française contemporaine. Comme l'ont pu constater nos prédécesseurs, cette question n'est pas sans complexité. La recherche d'une définition, ou d'une « valeur modale » du subjonctif, a abouti à une multitude de théories souvent inconciliables.

Au lieu de traiter le problème dans sa globalité, nous avons choisi de nous limiter à un des domaines où s'emploie le mode. Une étude qui sert à distinguer le sens d'un subjonctif de celui d'un indicatif serait, selon nous, celle qui se focalise sur un contexte où les deux formes apparaissent et peuvent être comparées. Un cas pour représenter cette situation se trouve, selon nous, dans les subordonnées complétives dépendant d'une proposition niée.

2.1. Définition du sujet et délimitations

La proposition subordonnée complétive, comme le définit **Bescherelle** (1997, §§ 385–396), fonctionne en tant que complément essentiel du verbe de la proposition principale. Elle comporte toujours un élément verbal et est introduite par la conjonction de subordination *que*.

Ainsi, nous trouvons dans la phrase complexe Je vois que tu as fini ton travail la proposition principale Je vois suivi par la conjonction que et complétée par la subordonnée tu as fini ton travail.

Ainsi est définie la complétive, le type de phrase que nous allons étudier de plus près. Quant au verbe fini de la proposition, la question de mode s'actualise. Bescherelle (§400) explique :

Le verbe de la subordonnée complétive se met à l'indicatif ou au subjonctif selon le sens du verbe principal. Le verbe de la complétive se met à l'indicatif lorsque le verbe de la principale exprime une déclaration, un jugement ou une connaissance (*dire, raconter, expliquer, savoir, croire, apprendre...*)

Je pense qu'il fera chaud cet été.

Lorsque la phrase est à la forme interrogative ou négative, on peut utiliser soit le subjonctif, soit l'indicatif.

Je ne pense pas qu'il fasse beau cet été (ou qu'il fera).

Pensez-vous qu'il fasse beau cet été ?

Pensez-vous qu'il fera beau cet été ?

Un certain nombre d'autres règles régissant l'emploi modal suivent, mais nous allons nous arrêter là, à un des verbes de déclaration : *croire*. Souvent étiqueté comme un verbe *déclaratif, d'opinion* ou *de croyance*, il représente un cas particulier vu sa dualité modale. Riegel (2009, p.825) écrit :

...le plus remarquable est qu'un certain nombre de verbes, normalement construits avec l'indicatif admettent aussi le subjonctif lorsqu'ils sont à la forme négative ou interrogative : *Je crois qu'il viendra. Je ne crois pas qu'il vienne (ou : qu'il viendra).*

Non seulement présente-t-il une curiosité grammaticale, ce type de phrase représente un domaine où les emplois de l'indicatif et du subjonctif se croisent. Togeby (1982, §725) écrit là-dessus :

Un large groupe de verbes, dont les plus importants sont *croire* et *savoir*, se construisent affirmativement avec l'indicatif, mais le subjonctif devient possible dans le cadre de certains contextes, assez souvent après négation, moins souvent après une interrogation, et assez rarement après la conjonction conditionnel *si*.

Dans cet environnement linguistique - la subordonnée complétive dépendant du verbe *croire* - nous voyons donc un cas où la modalité n'est pas complètement définie. Pour la forme positive de *croire*, l'indicatif est de mise, mais en modulant sa construction en interrogative

ou en négative, l'emploi change pour une acceptation, mais non pas une ordonnance, du subjonctif.

Nous avons, pour les raisons de l'indécision modale, choisi d'étudier de plus près la complétive régie par le verbe *croire* dans sa forme négative. En ce faisant, nous laissons le verbe *croire* représenter l'entité du groupe de *verbes de déclaration, d'opinion et de croyance* en vertu de son emploi très courant. Dans son *Vocabulaire du roman français (1962-1968) : dictionnaire des fréquences*, Engwall (1984, p.149) donne au verbe *croire* le rang 92, ce qui représente une occurrence très élevée en le plaçant devant le verbe *penser*, le plus comparable dans ce groupe.

Nous souhaitons donc entreprendre une étude sur le mode dans la complétive dépendant du verbe *croire* nié. Définissant de plus la personne, le temps et le type de négation, nous nous délimitons à la phrase *Je ne crois pas*. Cette présente étude vise à rendre compte du choix de mode dans la phrase qui suit cette principale.

2.1.1. Approche normative

Beaucoup de grammaires traitent ce sujet avec un apriorisme puriste : dans une subordonnée dépendant d'un verbe déclaratif pris négativement doit être utilisé exclusivement le subjonctif (au moins dans la langue soignée). L'emploi d'un indicatif dans ce contexte sert de signe d'un français familier et peu élégant.

De cette manière Grevisse (1998, §1252) décrète qu'on « emploie le subjonctif quand le support de la proposition exprime la négation, le doute ou la possibilité [...] mais aussi quand les supports exprimant une constatation, une vraisemblance ou une probabilité, sont accompagnés d'une négation ». Ainsi, un verbe de déclaration nié *exige* le subjonctif.

Boysen (1996, §65.2.3.2) atteste que *croire* est un des verbes qui dirigent le subjonctif dans sa forme négative. A la première personne du présent s'emploie presque exclusivement le subjonctif, la raison en étant qu'à la première personne le sujet d'énonciation coïncide avec le sujet d'énoncé. Boysen voit par contre une possibilité d'utiliser l'indicatif dans les cas où le locuteur prend ses distances par rapport à l'avis du sujet dans la proposition : *Il ne croit pas qu'elle EST malade (mais en fait elle l'est)*. La même chose va pour la première personne au passé, où il est possible de marquer la distance à ce qu'on a évoqué à une époque précédente :

Je ne croyais pas qu'elle ÉTAIT malade (mais elle l'était). Cette façon d'employer l'indicatif dans la proposition complétive est, affirme Boysen, *facultative et dénonciative* : si le locuteur ne veut pas marquer une telle distance c'est le subjonctif qui doit s'employer.

Boysen voit donc, dans ce contexte, une différence de sens entre un subjonctif et un indicatif. C'est aussi l'avis de beaucoup d'autres grammairiens. Damourette et Pichon prescrivent que « C'est seulement du point de vue du locuteur que l'on pourra utiliser l'indicatif pour une nuance sémantique. L'indicatif peut servir alors à marquer que, [...] contrairement à l'opinion du protagoniste, l'assertion subordonnée est vraie » (1936, p.497). Togeby (1965, p.407) parle de « l'intervention contrôlante du locuteur [...] : avec le subjonctif on accepte la non-croyance d'une troisième personne, tandis qu'avec l'indicatif on marque que ce à quoi elle ne croit pas est finalement correct ». Cette idée du caractère dénotatif du choix indicatif/subjonctif se retrouve aussi chez Riegel (2009, p.567) : « Le choix du subjonctif met l'accent sur l'interprétation du procès subordonné et suspend sa valeur de vérité, contrairement à l'indicatif ». Les grammairiens de cette catégorie reconnaissent donc les deux modes après une phrase telle que : *Je ne crois pas*. Cependant, ils affirment que le mode dans ce cas est *dénotatif* quant à la signification du verbe *croire*.

A part les puristes, une nouvelle tendance se fait remarquer. Tandis qu'une grande partie des grammaires classiques prescrivent le subjonctif comme mode obligatoire, ou lui donne une fonction dénotative, plusieurs parmi les plus récents acceptent aussi l'indicatif comme mode possible. C'est par exemple Wilmet (1997, §383) qui parle d'une « zone d'indécision non négligeable entre le subjonctif et l'indicatif ». Pour illustrer cette idée, il évoque « les variations libres » entre des phrases comme *Je ne crois pas qu'il VIENDRA* et *Je ne crois pas qu'il VIENNE* : « La négation ou l'interrogation, tirant la croyance vers le scepticisme et le doute vers la conviction, rouvrent la frontière des modes aux verbes d'opinion ».

Nous trouvons alors des jugements en conflit. Les positions les plus strictes exigent l'utilisation exclusive du subjonctif, d'autres acceptent l'indicatif dans le cas où il sert à alterner la signification du verbe *croire*, et d'autres encore soutiennent la variation libre entre l'indicatif et le subjonctif. Nous voyons donc que la position du subjonctif dans ce type de complétive est une question ouverte.

2.1.2. Approche logique

Ayant consulté quelques manuels de grammaire, nous nous tournons vers les études sémantico-logiques. Comment celles-ci expliquent-elles l'emploi de mode dans ce domaine précis ?

Tanase, unitaire, voit dans ce contexte, comme ailleurs, le subjonctif comme *marqueur de la non-existence de l'action* : « Si croire est à la forme négative, l'action-objet prend la forme subjonctive. L'explication en est la même que pour les verbes [...] dans cette même situation, voir, savoir : on ne croit pas à l'existence d'une action ; on ne la nie pour autant pas : on la met simplement dans la non-existence » (1943, p.188). A propos de la possibilité d'y voir un indicatif, il affirme ne pas croire « que la présence de l'indicatif dans la subordonnée de phrases pareilles à celles que nous citons ci-dessus, soit là pour quelque profonde raison d'ordre sémantique ».

Aussi **Hanse** présente-t-il la *non-réalité* comme facteur essentiel dans cette situation : « Je ne crois pas qu'il SOIT parti rejette naturellement l'action de partir hors du plan de la réalité, puisqu'on ne croit pas qu'elle se soit produite. » (1960, pp.13–14). Cependant, à la différence de Tanase, Hanse accepte l'emploi aussi de l'indicatif dans ce contexte si « le fait envisagé est considéré intentionnellement dans sa réalité. Je ne crois pas qu'il VIENDRA : dans la bouche de quelqu'un qui connaît les finesses de la langue, ce tour nie plus fortement que l'autre, il marque mieux le refus devant une affirmation, il peut correspondre à : Vous dites ou vous croyez qu'il viendra, mais moi, je ne le crois pas. »

Imbs, qui parle ailleurs du subjonctif comme un *pléonasme* ou une *servitude grammaticale* trouve dans le cas de la négation ou le doute « un des emplois les plus vivants du subjonctif » (p.43). Il affirme que « l'emploi de l'indicatif ou du subjonctif est fonction des nuances souvent délicats, qui ne peuvent être déterminées que dans le contexte de chaque phrase » (p.45).

Les conclusions à en tirer sont les mêmes pour l'approche logique que pour l'apriorisme puriste : on n'arrive pas à s'accorder sur le mode à employer et sous quelles conditions. Cependant, restons un peu sur la remarque que fait Hanse, que c'est « quelqu'un qui connaît les finesses de la langue » qui sait bien employer les deux modes dans ce contexte précis. Cette notion s'oppose complètement aux conseils stylistiques de nombreux manuels de grammaire.

2.1.3. Approche statistique

Parmi les études consacrées à ce sujet, un certain nombre sont entreprises avec comme méthode une recherche de corpus. Ainsi ces linguistes ont offert des recensements de l'emploi modal dans le contexte spécifié par les limites de leurs études. Cette information nous fournit un complément important aux manuels de grammaire pour démontrer l'emploi du subjonctif et de l'indicatif dans notre cas spécifié. Les résultats statistiques les plus pertinents pour nos objectifs seront discutés dans la suite.

Börjeson (1966), conduit ses recherches à l'aide d'un corpus composé de 25 pièces de théâtre, 157 numéros d'un certain quotidien, 113 numéros de magazines ainsi que 57 enregistrements d'une certaine émission de radio, le tout datant des années 1960 et 1961. Börjeson analyse chaque verbe et expression régissants à part, et dans les subordonnées suivant *Je ne crois pas* il relève 68 subjonctifs et 25 indicatifs, soit une fréquence de subjonctif de 73 %.

Le corpus de **Nordahl** (1969) se compose de romans, de pièces de théâtres et d'articles de journaux postérieurs à 1920, donnant un total de 24 000 exemples de propositions complétives introduites par *que*. Il en relève 865 exemples au subjonctif et 944 exemples à l'indicatif après des verbes déclaratifs pris négativement, soit une fréquence de subjonctif de 48 %. Pour une étude détaillée, il spécifie des sous-groupes, les plus pertinents pour nos propos en étant les « énoncés locutifs au présent ». (Cette catégorisation désigne les complétives aux verbes à la première personne du présent, mais inclut d'autres verbes que *croire* et d'autres négations que *ne...pas*.) Dans ce groupe, les subjonctifs sont de 313 pour 108 indicatifs, soit une fréquence de 73 %.

Boysen (1971) se dit choisir avec grand souci les textes de son corpus pour bien refléter tous les niveaux de langue. Il inclut différents types de romans, de pièces de théâtre, de monographies et de journaux publiés entre 1960-1969 pour arriver à un total de 12 000 pages. Pour ses statistiques il a cependant choisi d'en exclure toutes les complétives à un verbe au futur ou au conditionnel, rendant le corpus ainsi très différent de ceux de ses prédécesseurs. Pour les formes de *croire* nié au présent à toute personne, il relève 40 exemples du subjonctif et 12 de l'indicatif, soit une fréquence de 77 %. Par contre, quand il distingue la première personne des autres, il trouve 39 subjonctifs et 6 indicatifs, soit une fréquence de subjonctif de 87 %. Cependant, il faut encore une fois souligner que les chiffres excluent les futurs et les conditionnels.

Lagerqvist (2009) utilise deux corpus, l'un composé de quotidiens parisiens datant des années 1997 et 1998 et l'autre de 18 monographies non-littéraires publiées en 1998 et en 1999. Pour les « complétives dépendant d'une proposition niée formée autour d'un lexème verbal déclaratif, d'opinion ou de perception » il trouve une fréquence de subjonctif de 36 % pour les quotidiens (soit 96 subjonctifs et 170 indicatifs) et 47 % pour les monographies (soit 89 subjonctifs et 102 indicatifs), rendant la fréquence totale à 40 %. Après la locution *Je ne crois pas* il relève très peu d'exemples, soit pour les deux corpus ensemble 6 subjonctifs et 5 indicatifs, ce qui donne une fréquence de subjonctif de 55 %. Comme illustration nous ferons aussi remarquer qu'après la phrase *Je ne pense pas* - liée de très près à la nôtre - le nombre de subjonctifs est de 11 et de 10 pour les indicatifs. Les deux expressions démontrent alors une égalité approximative entre les deux modes.

Les résultats de ces recherches montrent unanimement des occurrences aussi bien d'indicatifs que de subjonctifs. L'étude de Lagerqvist ressortit à cause de l'occurrence très basse de subjonctifs, fait que lui personnellement, il estime dû à un recul général du subjonctif dès les années 1960. Il faut aussi considérer que ses deux corpus se composent exclusivement de textes non-littéraires, ce qui les distingue de ceux des autres études.

Encore il est un peu curieux que Boysen omette les futurs et les conditionnels, qui se montrent une partie importante des occurrences des non-subjonctifs dans les autres études. (Comme illustration, le futur et le conditionnel forment ensemble 72 % des non-subjonctifs dans l'étude de Börjeson). Les résultats de Boysen auraient pu être très différents s'il avait compté tous les occurrences de verbes dans les complétives et une comparaison avec ces chiffres est pour ces raisons un peu problématique.

2.1.4. Approche choisie

Différents points de vue se font alors remarquer quant à la question du choix de mode dans cette complétive : est-il possible de choisir librement entre les deux modes ? Vu le désaccord de recommandations et surtout considérant les évidences statistiques, nous trouvons pourtant possible de constater que, dans ce contexte linguistique, les deux modes apparaissent en concurrence. Après la phrase *Je ne crois pas* il est possible d'entendre soit *qu'il VIENNE* soit *qu'il VIENDRA*. La question la plus importante pour ces propos n'est donc pas *si* les deux modes coexistent (ce dont nous trouvons des indications claires), mais plutôt *pourquoi* ils le font. Existe-t-il une différence entre les deux manières d'expression ?

Partant du cas « normal » d'un subjonctif suivant la phrase *Je ne crois pas* (ce que nous ordonne une majorité de manuels de grammaire) nous voyons donc une apparition d'indicatifs, par plusieurs nommés « illogiques ». Pour les énoncés protagonistiques, une explication des indicatifs est offerte par le concept de « la participation contrôlante du locuteur », comme l'a décrit Togeby, mais il ne couvre pas notre cas d'un énoncé locutif, où le locuteur et le sujet de la croyance coïncident. Pourquoi les indicatifs apparaissent-ils dans ce domaine du subjonctif ?

Pour répondre à ces questions sur la variation modale, nous jugeons important de chercher dans « la réalité des textes ». Un raisonnement théorique ne peut pas nous donner des explications de l'emploi de l'un ou l'autre mode, mais une analyse d'exemples relevés dans des textes authentiques peut servir à en indiquer les raisons.

Nous allons donc entreprendre des recherches sur l'emploi modal dans la complétive suivant *Je ne crois pas*. Le subjonctif étant le mode de préférence, nous cherchons les raisons pour lesquelles on y retrouve également des indicatifs. Une telle analyse sur la variation modale demande un outil d'analyse, un schéma selon lequel nous classifierons nos résultats. Pour ce but, nous avons emprunté les théories du linguiste Lars Börjeson.

2.2. Outil d'analyse

Nous avons choisi comme outil d'analyse la théorie du Suédois Lars Börjeson, qui voit dans la variation modale dans les complétives des facteurs spécifiques influant sur l'emploi de chaque mode. Sa thèse nous semble aussi bien pratique pour une telle analyse que nous souhaitons entreprendre, que claire et logique dans son raisonnement. En comparant avec d'autres études que nous avons consultées il est facile de trouver des points communs ; pourtant nous estimons que c'est la thèse de Börjeson qui résume le mieux les idées sur les facteurs influençant le mode dans les complétives.

Nous décrivons ici brièvement les théories de Börjeson développées dans son mémoire et publiées de façon posthume en 1966, sous forme d'un article abrégé : « La fréquence du subjonctif dans les subordinées complétives introduites par « que » étudiée dans des textes français contemporains ». Là où cela est applicable, nous complétons ses théories par celles d'autres linguistes traitant le même sujet, pour former finalement notre outil d'analyse.

2.2.1. L. Börjeson : Les facteurs régissants de la variation modale

Börjeson fonde ses théories sur des recherches de corpus dont la composition a été décrite sous 2.1.3. Il cherche à décrire la variation modale dans les complétives en opposant le subjonctif au non-subjonctif, par ce qu'il faut entendre « ce que Damourette et Pichon appellent le *savez*, le *saviez*, le *sûtes*, l'*avez su*, l'*aviez su*, l'*eûtes su*, le *saurez*, l'*aurez su*, le *sauriez*, l'*auriez su* » (p.18). A part de présenter des statistiques sur l'occurrence de ces *tiroirs verbaux*, il évoque huit facteurs spécifiques estimés influencer sur l'emploi modal.

Facteur « réalité »

Comme premier facteur, nous retrouvons l'idée souvent indiquée comme la différence principale entre les deux modes : la réalité de l'action. Börjeson la met comme une influence parmi d'autres, mais indique pourtant que le choix entre le subjonctif et l'indicatif peut se faire selon un principe de réalité contre non-réalité, « se reflétant dans l'indicatif et le subjonctif respectivement » (p.5).

Ce facteur général demande un peu plus de commentaire quant à l'application au cas que nous avons précisé. D'abord nous sommes obligée de mettre à côté le concept de « l'intervention contrôlante du locuteur » comme discuté sous 2.1.1. Même si une idée importante et reliée au facteur « réalité », elle se présente hors de nos recherches en ne s'appliquant qu'aux énoncés protagonistiques ou locutifs à un temps passé. Dans un énoncé à la première personne du présent tel que le nôtre, le locuteur est incapable d'exercer une fonction contrôlante.

Cet aspect mis de côté, nous ajoutons au facteur une précision provenant de la thèse de Soutet (2000, p.83) : un indicatif dans la complétive peut marquer *une prise en charge* par « une instance distincte du sujet d'énonciation ». Ainsi la phrase *Je ne crois pas que le Christ EST ressuscité des morts* indique qu'il existe déjà une idée de la résurrection du Christ, et que le locuteur veut y marquer la distance.

Nordahl (1969, p.201) exprime le même concept : l'indicatif peut s'utiliser « si le fait subordonné renvoie à un énoncé positif précédent, à l'indicatif, que celui-ci soit textuellement exprimé ou contractuellement suggéré ». Ou, dans les mots de Hanse, l'indicatif « marque mieux le refus devant une affirmation ».

Plus tard dans sa thèse, Nordahl (p.203) évoque encore une notion que nous trouvons liée au facteur « réalité ». Il s'agit des cas où « l'idée exprimée par la complétive se trouve sur le

plan atemporel, par sa qualité de vérité générale, maxime, principe, nullement influencé par une négation d'importance secondaire ». Ainsi s'explique l'indicatif dans cette phrase relevée dans son corpus :

Excusez-moi, je suis prêtre, c'est-à-dire que je suis comme les médecins et les avocats : je ne crois jamais qu'on me *dit* toute la vérité

par la vérité générale dans la proposition subordonnée.

Facteur « style »

Pour ce facteur, Börjeson se réfère à la position du linguiste Foulet (1930, § 269) selon lequel le subjonctif serait un moyen de style et rien de plus. Börjeson n'y met pas la même importance mais soutient qu'un des facteurs décisifs du choix de mode est le style. Par exemple, il ne trouve « aucune opposition de sens entre *nul doute qu'il ne l'AIT entendu* [nous soulignons] et *nul doute qu'il l'A entendu*, simplement procédés de style » (1966, pp.6–7).

Börjeson fait aussi remarquer que « dans la langue parlée, *je ne crois pas, je ne pense pas* s'emploient fréquemment en tant qu'expressions toutes faites pour renforcer ou atténuer la négation *non* [...] C'est peut-être avec ce caractère d'expression toute faite qu'on retrouve *je ne crois pas, je ne pense pas* suivi d'une subordonnée [à l'indicatif] » (p.27).

Nordahl (p.203) commente aussi cette idée en comparant la proposition principale *Je ne crois pas* à une locution adverbiale figée, une formule qui « s'apparente à un euphémisme ».

Lagerqvist (p.290) donne aussi quelques remarques intéressantes. Il voit dans des exemples relevés dans son corpus une possibilité de les « reformuler en une version synonyme, agencée autour d'un indicatif ». Ainsi la phrase dépouillée

Je ne pense pas que les problèmes que l'équipe de France a connus [...] *sont* d'ordre physique

a comme relation *in absentia* :

« *Les problèmes que l'équipe de France a connus [...] ne sont pas, à mon avis, d'ordre physique* » [nous soulignons]

Nous jugeons un peu précaire cette méthode de reformuler des exemples authentiques en des phrases artificielles et ne comptons pas, pour ces raisons, l'utiliser pour les analyses de nos propres matériaux. Pourtant, nous trouvons l'idée intéressante : *Je ne crois pas* serait une façon d'exprimer ce qui aurait pu être signalé également, et tout aussi bien, par un indicatif dans un autre type de construction.

Facteur « saurez »

Même si le *sachiez*, au moins formellement, reste apte à exprimer une action à venir, le besoin de souligner l'aspect futur peut, selon Börjeson (p.7), conduire à un emploi de *saurez* ou d'*allez savoir*. Dans son corpus, Börjeson relève de nombreux exemples de *saurez* qui s'expliquent par l'orientation vers l'avenir ; aussi bien après des expressions qui exigent normalement le subjonctif (*il semble possible que...*) que dans les cas où les modes sont en concurrence (*croyez-vous que...*).

Cette idée se trouve bien répandue chez plusieurs des grammairiens que nous avons étudiés, dont nous nous contenterons pourtant de ne mentionner que trois. Dans le contexte d'un *croire* à la forme négative, Togeby (p.154) affirme que « la plupart des indicatifs [...] s'expliquent par un changement de niveau temporel ». Lagerqvist maintient, de son côté, que dans certaines complétives, le non-subjonctif peut servir à « éviter un subjonctif essentiellement trop vague pour situer efficacement l'action dans l'avenir » (p.292). Au final, Nordahl (p.202) atteste que « pour souligner l'orientation future de l'énoncé subordonné on met souvent le futur de l'indicatif, surtout si le verbe est précisé temporellement par un adverbe de temps ou par une locution adverbiale ».

Facteur « saviez »

Ce facteur, nommé après l'imparfait de l'indicatif, trouve son explication dans le procès de disparition dans la langue courante de l'imparfait du subjonctif. « Le *sussiez* tendant à disparaître [...], quoi de plus naturel que l'apparition du *saviez*, même dans les constructions où il serait grammaticalement "incorrect" » (Börjeson, p.9). Une autre raison de l'influence du facteur se trouve dans la différence d'aspect qui existe entre le *saviez* et le *sussiez*. Pour mieux illustrer, Börjeson fait des remarques sur un exemple relevé dans le corpus :

...il semble que le conducteur ne *connaissait* pas la route et qu'il *ait été surpris*...

« Les deux formes indiquent le passé. La différence de caractère des deux verbes *connaître* et *surprendre* dans ce contexte se traduit peut-être par la différence de formes. Il est possible que *connaissait* l'ait emporté sur un éventuel *connût*. » (Börjeson, p.10).

Egalement, nous évoquons encore les idées de Togeby sur le « changement de niveau temporel » comme explication des indicatifs dans ce contexte.

Facteur « *sauriez* »

Börjeson continue par affirmer que « le *sachiez* n'a aucunement la valeur d'irréel ou d'éventuel qu'a le *sauriez* » (p.11), fait qui explique pourquoi on retrouve des subordonnées au conditionnel à la place du subjonctif. Börjeson en fournit des exemples tirés de son corpus et conclut que « le *sauriez* à valeur modale règne donc sans concurrent – soit que le fait subordonné soit envisagé "dans son éventualité" [...] – soit qu'il réponde à une subordonnée hypothétique » (p.12).

Nordahl (p.202) s'accorde avec cette idée : si la subordonnée fait « partie d'un système hypothétique, c'est le plus souvent le conditionnel qui s'emploie ».

Cependant, il est important de noter le double emploi du *sauriez*, comme le remarque Riegel (2009, p.557). Un de ses emplois est le *conditionnel modal*, se manifestant le plus nettement « en corrélation avec l'expression d'une hypothèse, le plus souvent formulée dans une subordonnée introduite par *si* ». L'autre emploi du *sauriez* se trouve dans le contexte temporel, où le conditionnel « peut exprimer un futur vu à partir d'un moment du passé ». A propos de cette signification, Börjeson affirme que la concurrence entre le *sauriez* et le *sussiez* trouve les mêmes explications que celle entre le *saurez* et le *sachiez*. Pour ces raisons, nous marquerons un tel conditionnel comme s'adhérant au facteur « *saurez* ».

Facteur « *opposition* »

Ce facteur se réfère aux phrases où l'idée négative de l'énoncé est suivie d'une croyance positive. Dans ce contexte, affirme Börjeson (p.12), l'indicatif obligatoire du fait positif peut s'étendre par dominance au fait négatif, où le *sachiez* se remplacerait alors par un *savez*. Il démontre ceci avec un exemple :

Cela dit, moi, de Gaulle, je ne crois pas que les Russes *veulent* vraiment la guerre. Je crois qu'ils *veulent* seulement profiter de nos faiblesses...

Comme dans celle-ci, les phrases affectées par le facteur « *opposition* » se composent de deux parties, l'une exprimant la croyance niée et l'autre la croyance affirmée.

Togebly exprime la même idée très élégamment : « Le présent de l'indicatif dans la complétive [suivant le verbe *croire* nié à la première personne] ... peut servir à écarter une croyance au profit d'une autre » (1982, §726.5).

Facteur « attraction modale »

Ici nous avons affaire à un subjonctif grammaticalement illogique qui peut apparaître « lorsqu'une complétive ou une relative se trouve placée à la suite et dans la dépendance d'un verbe au subjonctif, et que celui-ci projette la moindre nuance d'éventualité ou d'incertitude sur l'ensemble de la phrase » (Wartburg & Zumthor, §443, cité par Börjeson p.13). Börjeson nous fournit l'exemple suivant relevé dans son corpus ::

Je ne crois pas qu'on *puisse* dire que la France *ait* adopté...une attitude négative.

Le premier subjonctif, *puisse*, est conforme aux règles de grammaire conventionnelles, mais le second, *ait adopté*, se met dans un contexte où on s'attendrait à un indicatif. Cependant, la phrase dans laquelle il figure peut sans doute être considérée comme étant sous la dépendance du *puisse dire*, qui dans ce contexte se trouve très peu probable, presque nié. Il se peut même que le locuteur ait considéré la phrase *Je ne crois pas qu'on puisse dire* comme équivalente à *on ne peut pas dire*, expression qui se construit le plus souvent avec le subjonctif. Ainsi s'expliquerait l'apparition d'un subjonctif à la place d'un indicatif.

Facteur prédicat psychologique

Pour son dernier facteur, Börjeson nous parle de la partie de la phrase où est mis l'accent. « Il arrive fréquemment qu'il y a dans une phrase quelque chose sur quoi se porte plus particulièrement l'attention. N'importe quelle partie de la phrase peut prendre cette fonction, article, adjectif, pronom, verbe, adverbe, voire une proposition entière » (p.14). Le terme utilisé pour désigner ce phénomène est « prédicat psychologique », et le désir du locuteur de le souligner peut le conduire à donner une importance secondaire au reste du contenu de la phrase. Börjeson évoque les cas « où le reste de la phrase sert en quelque sorte de tremplin à cette partie qui est ainsi mise en vedette ». Pour ces raisons, le prédicat psychologique peut être vu comme portant une influence sur le choix de mode : « Il est légitime de considérer le *savez* comme plus extensif que le *sachiez* et partant moins marqué que ce dernier. C'est peut-être pour cette "raison" que le *savez*, forme non marquée, convient très bien à une phrase où ce qu'il y a de marqué, c'est justement [...] le "prédicat psychologique" de la phrase » (p.15)

2.3. But

Nous avons défini notre sujet comme le choix de mode dans la proposition complétive suivant la principale *Je ne crois pas*. Dans ce contexte linguistique nous avons constaté une

concurrence entre l'indicatif et le subjonctif, avec une possibilité d'employer l'un ou l'autre mode. C'est cette variation modale que nous cherchons à discerner dans la présente étude.

Notre but sera forcément divisé en deux. D'abord nous chercherons à *décrire* comment sont employés les deux modes dans la complétive en question. *Quel est l'usage actuel du subjonctif et de l'indicatif dans ce contexte linguistique ?*

Ensuite nous viserons à *expliquer* cette variation modale et les différences qui se trouvent entre les deux modes. Partant du subjonctif comme le standard pour ce type de phrase, ce seront les occurrences de l'indicatif que nous analyserons d'une manière sémantico-logique. Cette analyse sera conduite avec comme point de repère les facteurs régissants comme décrits par Börjesson. *Existe-t-il des différences de sens entre le subjonctif et l'indicatif dans ce contexte linguistique ?*

En utilisant une méthode combinant la statistique et la linguistique, nous cherchons les réponses dans « la réalité des textes » contemporains se retrouvant dans un corpus spécifique.

3. Méthode

Pour cette étude nous allons conduire une recherche de corpus, méthode classique pour les linguistes. Le corpus, ensemble de textes écrits ou oraux, doit être choisi de sorte que son contenu représente bien le registre de langue visé par l'étude. Avec ce mémoire, nous souhaitons rechercher la langue quotidienne, celle employée par tous les Français et non seulement par une élite. Pour refléter cette langue, nous avons choisi de conduire nos recherches sur des textes d'Internet, où se retrouvent tous les registres et tous les différents types d'auteurs.

Nous nous référons à L. Lindvall, qui dans son article « Using Google for corpus linguistics » (2004), décrit comment Google, le moteur de recherche globalement disponible, peut être utilisé pour des recherches de corpus. L'auteur constate que même si le procédé de Google n'est pas connu au public, il présente aux linguistes un outil simple et accessible dont l'énorme étendue représente à la fois son grand avantage et son inconvénient.

Nous avons pour ces raisons choisi d'utiliser Google comme notre corpus. Nous lançons une recherche avec la phrase « je ne crois pas que », ce qui nous donne quelques millions de résultats. Parmi eux nous cherchons à examiner les 100 premiers, mais avant de les dépouiller,

nous sommes obligée de faire des exclusions. Ici nous marquons les raisons pour lesquelles nous avons dû omettre certaines sources.

1. La source doit représenter un texte authentique. En ligne, il y a un grand nombre de ressources linguistiques, de grammaire, de vocabulaire et de traductions. Parmi les résultats de la recherche, Google nous présente plusieurs exemples d'exercices de grammaire où la phrase *Je ne crois pas* est suivie d'une réponse « vraie » et « fausse » quant à la mode à utiliser. De telles sources ne sont pas de la langue spontanée ou même authentique, mais des phrases fabriquées. Employer ce type de sources comme des représentants de la langue vivante serait fautif, et nous devons donc les exclure.
2. La source doit être de la France métropolitaine. Prenant en compte les accents et les variations géographiques de la langue, nous avons choisi de n'étudier que du matériau provenant de France. Nous visons le français « standard » et éliminons par conséquent les sources d'origine étrangère.
3. L'occurrence du verbe doit être non-synchrétique. Comme nous le savons, il existe un grand nombre de cas où les formes morphologiques du subjonctif et de l'indicatif sont identiques. Notamment, les verbes de la première conjugaison (dits en –er) ont une seule forme pour la troisième personne du singulier de l'indicatif et de subjonctif : *il chante / qu'il chante*. Quand les formes coïncident ainsi, il est impossible d'en tirer des conclusions quant au mode, et même si regrettable, ces observations doivent être exclues.
4. La source doit être unique. Une seconde fois qu'un même texte apparaît, nous ne le comptons pas.
5. La recherche Google a été conduite en juin 2010, mais la source doit être accessible toujours en mars 2012, vu la nécessité de pouvoir contrôler le résultat. Les sites qui ont disparu entre ces dates ont pour ces raisons été éliminés de l'étude.

De cette façon nous avons examiné les premiers 170 résultats de la recherche Google, dont il a fallu exclure 70, nous amenant à un total de 100 observations. Dans ces textes, nous avons dépouillé l'entité de la phrase où se trouve l'expression de recherche *je ne crois pas* pour un examen de la complétive qui la suit. Ainsi, 100 exemples de complétives ont été traités.

4. Matériaux

Avant de commencer nos analyses nous trouvons utile de faire une description des sources qui constituent le corpus. Nos matériaux sont des phrases dépouillées de différents types de textes, d'auteurs, visant différents récepteurs et de buts et ici nous en classifions les plus importants groupes.

Tableau 1 démontre la répartition des différents types de textes ainsi que les plus importants thèmes de sujet.

		Sujet								
Type de texte		Sport	Actualités	Religion	TIC*	Relations	Culture	Consommation	Autre	Somme
	Article (citation)	5	14				2			21
	Article (rubrique)				1					1
	Forum	2	1	3	4	5	3	5	7	29
	Commentaire blog	1	2		6		2		5	16
	Commentaire article	2	2	1	1	1			2	9
	Commentaire, autre				1			1	1	3
	Billet de blog	1	1	3					3	8
	Chanson								5	5
	Autre								8	8
Somme	11	20	7	13	6	7	6	31	100	

* Technologies de l'information et de la communication

Tableau 1. Répartition des types de textes et de sujets dans les matériaux.

Une partie non négligeable des matériaux se compose d'articles, dont il faut remarquer qu'une forte majorité des phrases sont des citations. A côté des articles se retrouvent un grand nombre de forums, de blogs et de commentaires de différents types.

Il est également possible de voir des tendances de certains sujets. Peu surprenant, la phrase de recherche *je ne crois pas que* entraîne plusieurs discussions sur la religion et la religiosité. Aussi des textes au sujet de technologie ont évoqué beaucoup de commentaires où s'utilise la phrase. Les articles, eux, traitent le plus souvent de sujets comme les sports, la politique ou les

actualités. Parmi les citations, nous pouvons remarquer qu'à peu près la moitié sont énoncés par des sportifs et la moitié par des politiciens.

5. Résultat

Nous avons conduit nos recherches le 30 juin 2010. En tapant « je ne crois pas que » sur Google.fr, nous avons obtenu un résultat de 6 500 000 sites où la phrase est utilisée. Après avoir fait des exclusions nous dépouillons les 100 premiers résultats pour nos analyses, où nous focaliserons nos examens sur le mode du verbe dans la subordonnée complétive qui suit la phrase de recherche.

5.1. Présentation des résultats

Nous regroupons les phrases dans le corpus selon la forme morphologique du verbe principal dans la complétive. Pour les appellations nous nous référons aux « tiroirs verbaux » comme décrits par Damourette et Pichon. Les résultats sont présentés dans le tableau 2 ci-dessous.

Tiroir verbal	Nombre d'observations
Sachiez	61
Ayez su	7
Savez	10
Avez su	1
Saviez	-
Saurez	14
Allez savoir	2
Sauriez	5
Somme	100

Tableau 2. Répartition des tiroirs verbaux dans les complétives du corpus

Comme le montre le tableau 2, il y a une forte majorité de verbes au subjonctif : si on compte les deux formes *sachiez* et *ayez su*, la fréquence totale remonte à 68 %. Néanmoins, dans 32 % de phrases sont utilisés comme verbe principal un non-subjonctif. Nous voyons ici clairement une variation modale et nous poursuivons nos recherches par une analyse.

Facteur « réalité »

Un facteur largement discuté et soutenu par de nombreux linguistes comme la différence décisive entre la valeur modale de l'indicatif et celle du subjonctif, le facteur « réalité » se trouve relativement peu représenté dans nos recherches. L'explication se trouve au moins partiellement dans la phrase de recherche que nous avons choisie, où il n'y a pas la possibilité d'une intervention contrôlante du locuteur, comme cela a été discuté sous 2.2.1. Néanmoins, nous avons pu relever deux observations où nous voyons dans le non-subjonctif une influence du facteur « réalité » :

no 12 : Je ne crois pas que Serge Lama *est* le cousin du Dalai Lama. (Nom de groupe de communauté, <http://www.facebook.com>)

no 100 : Contrairement à la théorie développée dans la vidéo, je ne crois pas que tous les évènements de notre vie *sont* le résultat de notre pensée ... (forum, <http://fr.answers.yahoo.com/>)

Le premier exemple nous démontre une prise de position s'opposant à une affirmation positive, vaguement suggérée dans le contexte : celui que *Serge Lama serait le cousin de Dalai Lama*. Dans cette observation, le facteur « réalité » n'est pas incontestable, mais une indication en est le type de texte. La phrase, aussi brève qu'elle soit, représente le nom d'un groupe de communauté qui se trouve sur le réseau social Facebook. La nature même d'un groupe sert à unifier un nombre de personnes ayant quelque chose en commun et les distinguer des autres. Le nom de ce groupe nous laisse une vague indication qu'il existe des personnes *qui croient* à cette affirmation tandis qu'ici se réunissent *ceux qui n'y croient pas*. Pour marquer sa distance face à une croyance en vigueur, l'auteur du groupe a choisi d'employer un indicatif.

Reprenons l'exemple numéro 100 et soulignons l'indice de l'affirmation positive: « Contrairement à la théorie développée dans la vidéo, je ne crois pas que tous les évènements de notre vie sont le résultat de notre pensée... ». Dans ce cas, il paraît clair que le sujet parlant ne s'accorde pas avec un avis exprimé par d'autres personnes (se retrouvant apparemment dans une vidéo). Cette idée, naturellement formulée à l'indicatif, se retrouve reprise dans son énoncé où elle a gardé sa forme originale, malgré le nouveau contexte de réfutation. Le *savez* de cette phrase sert sûrement à marquer la distance prise devant cette affirmation.

Facteur « style »

Dans notre corpus, nous avons relevé une variété de différents types de textes. Néanmoins, il est clair qu'une majorité d'entre eux est d'un style moins soigné, familier ou populaire. Nous voyons donc que, pour un grand nombre de cas, il serait possible de considérer le facteur « style » comme la seule explication de l'apparition d'un non-subjonctif. Par contre, en adoptant à part entière ce point de vue, un conservateur de langue pourrait étiqueter n'importe quel non-subjonctif présent dans ce contexte comme « fautif » et marqueur d'un style bas. Vu la discussion relevée plus haut, nous souhaitons chercher d'autres différences entre l'emploi des deux modes que seul le registre, et nous mettons pour ces raisons un peu de côté ces jugements sur la « qualité » du texte.

Par conséquent, nous résistons à faire une analyse du style des textes dans le corpus de manière à évaluer son niveau ou son registre. Même pour les observations contenant des fautes d'orthographe ou des erreurs de grammaire, nous les examinerons aussi pour l'influence des autres facteurs. En revanche, nous concentrons notre argumentation sur le contenu des phrases dépouillées. Là où il est clair que la seule raison d'un non-subjonctif se trouve dans le facteur « style », nous le remarquerons. Cependant, et également comme l'a fait Börjeson, nous n'y cherchons pas toute l'explication.

Dans notre corpus, nous pouvons relever deux exemples où l'emploi du *savez* s'attribue plus qu'autre chose au facteur « style » :

no 75 : Merci LLorina pour ton aide... mais je ne crois pas que *c'est* la bonne chanson.
(Forum, www.commentcamarche.net)

no. 84 : JE ne crois pas que ce qu'elle dit *veux dire* quelque chose. (Forum,
<http://www.trouvetamusique.com>)

Dans les deux exemples, nous trouvons l'explication des *savez* dans la remarque sur les « expressions toute faites » qu'ont faite Börjeson et Nordahl. La cause de l'indicatif présent dans l'exemple numéro 75 se trouve sans doute dans l'intention, consciente ou non-consciente, du locuteur d'atténuer le contenu ; dans ce cas par politesse. L'exemple montre comment le sujet parlant est d'avis que la chanson en question n'est pas celle qu'il cherchait, mais pour ne pas être trop franc, il ajoute la phrase *Je ne crois pas que*.

Observation numéro 84 nous montre encore un exemple d'expressions figées, cette fois dans un nouvel sens. Ici c'est sûrement la locution *vouloir dire quelque chose*, se montrant le plus souvent dans la formule *cela/ça veut dire*, qui porte son influence sur le choix modal. Il est

fortement possible qu'un subjonctif dans ce contexte, *ça VEUILLE dire* paraisse anormal et lourd. La faute d'orthographe (*veux* à la place de *veut*) est d'un type très courant qui ne nuit pas, nous le trouvons, à l'argumentation.

Facteur « saurez »

Présenté par Börjeson comme le facteur le plus influant, le « saurez » se montre important aussi dans notre corpus. Quant aux formes, nous avons relevé 14 exemples de *saurez* auxquels s'ajoutent 2 *allez savoir*, donnant un total de 16 verbes aux formes morphologiques exprimant le futur. Prenant en compte le nombre total de non-subjonctifs dans notre corpus, voir 32 observations, les *saurez* et les *allez savoir* pris ensemble en représentent la moitié. Ceci nous présente un recensement des formes de futurs représentées dans le corpus, mais ce qui est important à savoir c'est plutôt combien des non-subjonctifs peuvent s'attribuer au facteur « saurez ».

Selon Riegel (pp.513–514, 528–557), l'époque futur peut, dans la langue française, s'exprimer à l'aide de plusieurs différents tiroirs verbaux. Ainsi sont le *savez*, le *saurez* et l'*allez savoir* tous aptes à situer l'action dans le futur, comme le fait, dans un sens, aussi le *sauriez*, en marquant dans certains contextes « le futur du passé ». Dans le corpus nous devons alors chercher toutes les expressions verbales se référant sémantiquement à l'époque future. Le résultat en est les mêmes 16 phrases où figurent les *saurez* et les *allez savoir*. Parmi elles se trouvent :

- no 3 : Je ne crois pas que Villepin *aura* une incidence sur le MoDem. (citation (politicien), journal d'actualités, www.nouvelobs.com)
- no 4: Je ne crois pas que les valeurs du projet de Nicolas Sarkozy *changeront*. (citation (politicien), journal d'actualités, <http://www.lepost.fr>)
- no 11: je ne crois pas que je *vais ovuler* ce mois ci. (forum, <http://forums.famili.fr>)
- no 66: Je ne crois pas que Felipe *reviendra* cette année. (commentaire de blog, <http://www.tomorrownewsf1.com>)

A part ces exemples de *saurez* et d'*aller savoir*, nous en relevons encore 1 où nous attribuons l'usage du non-subjonctif au facteur « saurez » :

- no 9: Je ne crois pas que je *pourrais allaiter*!.../Bref je pense que l'allaitement me *sera* trop désagréable alors j'ai décidé de choisir le biberon. (forum, <http://forum.aufeminin.com/forum>)

Dans cet exemple nous jugeons le *sauriez* plutôt comme une faute d'orthographe et non comme une expression au conditionnel. L'orientation future du contexte, et surtout le *saurez* dans la phrase qui suit, rend très probable que c'est le *pourrai allaiter* que est visé par l'auteur. Pour ces raisons nous attribuons le non-subjonctif de la phrase au facteur « *saurez* » malgré sa forme morphologique.

Ces exemples montrent des situations où le locuteur voit l'action dans l'avenir et qu'il souligne cette orientation futur par un non-subjonctif. Parmi les 17 phrases trouvées, il y a 6 où le sens temporel est explicitement exprimé par une locution adverbiale de temps (*ce mois-ci*, *un jour* et *cette année*, respectivement). Pour les 10 autres, il n'y a pas d'expression stricte qui « impose » l'emploi de l'indicatif au détriment du subjonctif, mais il est possible d'y voir une idée plaçant l'action dans l'avenir.

Dans ses recherches, Börjeson constate n'avoir trouvé aucun *sachiez* avec un « sens futur très net », ce qu'il voit comme une justification de son argumentation. Dans notre corpus, un examen des 68 exemples de *sachiez* et de *avez su*, n'en relève aucun où un sens futur se présente clairement. C'est-à-dire, dans aucune des phrases au subjonctif il n'y a de précision de temps ; ni d'adverbe temporel, ni d'expression de temps (autre qu'un seul exemple d' *aujourd'hui*, indiquant plutôt le présent). Nous ne trouvons donc pas de contre-exemple qui empêche l'analyse de ce facteur.

Autre chose qui mérite un commentaire est l'exemple numéro 30 :

no 30: Capri, c'est fini, je ne crois pas que j'y *retournerai* un jour. (Chanson, <http://lyricsplayground.com>)

Cette phrase provient d'une chanson de Hervé Vilard, intitulé « Capri c'est fini » et datant de 1965. La chanson a rencontré un grand succès en France et, à en croire les matériaux, la phrase du titre est devenue une expression plus ou moins figée. Au moins nous retrouvons la même expression dans deux autres exemples :

no 24: Flagship, c'est fini, je ne crois pas que j'y *retournerai* un jour » (article de magazine, <http://www.canardpc.com>)

no 33: Delhi, c'est fini, je ne crois pas que j'y *retournerai* un jour.... (billet de blog, <http://enroutepourlaventure.travelblog.fr>)

Nous ne trouvons pourtant pas ces « répétitions » problématiques quant à notre exigence d'originalité. Ce que présentent ces observations sont deux différents locuteurs ayant choisi librement entre les manières d'expressions de sa langue, en se laissant inspirer par une expression figée. De cette façon, nous jugeons aussi ces deux exemples comme des observations uniques.

Facteur « *saviez* »

Dans nos matériaux, nous n'avons pu relever aucun exemple de *saviez* et qu'un seul *avez su* :

no 48 : Je ne crois pas que mon apparence *a empiré*. (formulaire de test, <http://www.deploie-tes-ailles.org>)

L'énoncé contient bien un verbe à un temps passé. Cependant, la raison de l'influence du facteur « *saviez* » est, souvenons-nous-en, l'idée de la phrase et non la forme morphologique du verbe. L'essentiel du facteur serait le besoin de souligner dans une phrase l'orientation vers le passé ou, alternativement, l'aspect particulier de l'imparfait. Il reste toujours, même dans la langue parlée, la possibilité d'exprimer un temps passé au subjonctif en ayant recours à l'*avez su*. Pour cette raison, c'est plutôt la forme de l'imparfait de l'indicatif qui remplacerait le subjonctif. Dans l'exemple 48, nous ne voyons ni l'orientation vers le passé, ni l'aspect imperfectif et donc nous ne le considérons pas comme influencé par le facteur « *saviez* ».

Outre cet *avez su* dont l'origine ne nous semble pas sûre, nous ne trouvons plus d'exemples de *saviez*. Même si regrettable, ceci n'est pas trop étonnant. Chacune des phrases dans nos matériaux ayant la proposition principale au présent, il est bien naturel que le temps de la subordonnée soit au présent ou au futur. Le manque d'une idée de passé rend le subjonctif imparfait strictement impossible et ainsi disparaît la possibilité d'utiliser un non-subjonctif à sa place. Une grande partie des cas où pourrait figurer le « *saviez* » se trouve donc hors de nos recherches.

Facteur « *sauriez* »

Le *sauriez* comme remplaçant du *sachiez* s'explique selon Börjeson par l'aspect d'éventualité ou de l'hypothétique, des nuances qui se trouvent hors de la sémantique du subjonctif. Dans notre corpus nous avons trouvé cinq exemples de *sauriez* quant au sens morphologique :

no. 9 : Je ne crois pas que je *pourrais allaiter*! (forum, <http://forum.aufeminin.com>)

- no 10 : Je ne crois pas que le président de la République devrait être une chef de parti...
(citation (politicien), journal d'actualités, www.leparisien.fr)
- no 55 : Je ne crois pas que ce *serait* sa réponse. (forum, www.lesnumeriques.com)
- no 60 : Et je ne crois pas que les 3 opérateurs actuels *pourraient s'en passer...*
(commentaire d'article, www.numerama.com)
- no 77 : ...mais je ne crois pas que tout le monde *pourrait suivre*, même que plusieurs
tomberaient... (billet de blog, www.renartleveille.com)

Pour l'exemple numéro 9, le *sauriez* s'explique par le facteur « *saurez* », comme nous l'avons montré plus haut. Les autres 4 exemples, par contre, semblent bien pouvoir être attribués au facteur « *sauriez* ». Comme nous le voyons, l'observation numéro 10 exprime une pensée hypothétique, projetant un avis sur une réalité n'existant que dans le potentiel. Les exemples suivants présentent tous des phrases tronquées, où la proposition subordonnée introduite par *si* se fait sentir dans le contexte.

Facteur « opposition »

Le cœur de ce facteur se trouve dans l'opposition entre, d'un côté, l'idée négative du verbe principal dans la complétive, et, de l'autre côté, une idée positive exprimée ailleurs dans la phrase ou dans le contexte. Dans nos matériaux, nous cherchons donc les observations où une telle opposition aurait amené le locuteur à remplacer le *sachiez* par un non-subjonctif. Sans devoir nous distancer trop loin de la phrase de recherche - ce qui compliquerait gravement notre analyse - nous avons relevé trois exemples où se peut voir distinctement cette opposition :

- no 35 : Je ne crois pas que *c'est* seulement pour faire beau, parfois *c'est de l'ignorance de leur part*. (Forum, <http://poneyxpress.com/>)
- no 42 : Je ne crois pas que le CS200CAD à un câble usb, *il transfère plutôt ces données par système sonore*. (Forum, www.velocia.ca/)
- no 89 : Je ne crois pas que la question essentielle *est* : "croire" ou "ne pas croire". *La question est* : "cherchons ensemble, écoutons les différents avis, tolérons-nous les uns les autres..." (forum, <http://www.psychoechange.com/>)

Dans les exemples cités ci-dessus, nous avons mis en italiques ce que nous considérons comme l'idée positive ayant influence sur le choix de mode. Les évidences en sont claires : pour prendre un exemple, nous ferons remarquer, dans l'observation numéro 42, la présence de l'adverbe *plutôt*, dans la définition de laquelle se trouve une comparaison, une préférence par rapport à autre chose. Dans cette phrase ajoutée à la phrase de départ, nous voyons nettement la croyance positive qui domine l'idée réfutée par la proposition principale niée. La

faute d'orthographe quant à la forme du verbe *avoir* ne peut pas cacher qu'il s'agit d'un présent de l'indicatif, qui, nous le soutenons, doit son explication au facteur « opposition ».

La même chose va pour les deux autres observations. L'exemple numéro 35 nous démontre, malgré les fautes d'orthographe, qu'il s'agit de deux croyances : une négative et une positive, celle-ci dominant celle-là. Dans l'exemple 89, il a fallu considérer aussi la phrase qui suit, mais vu la construction commune des deux phrases - *la question est...* - il est très facile de voir les liens entre les deux croyances.

Facteur « attraction modale »

Ce facteur présente une explication des phrases où émerge un subjonctif au détriment d'un non-subjonctif. Par contre, cette question se trouve hors de nos objectifs et aussi hors de la phrase où nous conduisons nos analyses. Nous avons donc choisi de ne pas investiguer le facteur « attraction modale », dont le résultat n'ajouterait rien à nos conclusions.

Facteur « prédicat psychologique »

La question d'un prédicat psychologique est quelque chose de délicat, vu la besogne d'évaluer *sur quoi l'auteur veut mettre l'accent*. Néanmoins, nous avons relevé dans le corpus trois observations où nous jugeons l'influence de ce facteur la raison principale de l'emploi du non-subjonctif. Nous soulignons aussi les prédicats psychologiques :

no 21 : Je ne crois pas que tu *sais à qu'elle point* je suis folle/fou de toi. (Nom d'artiste, www.facebook.com)

no 70 : Je ne crois pas que *c'est en ne voulant pas voir* qu'on se fait du bien, je n'y crois pas du tout... (Billet de blog, <http://ruptures.over-blog.net>)

no 87 : ...on me trouve souvent moche, bon personnellement je ne crois pas que je *suis moche*, pas une miss non plus, mais ça vas je trouve... (Forum, <http://forum.ados.fr>)

L'analyse du premier exemple se trouve peu compliqué. Dans cette phrase, c'est sûrement la locution adverbiale à *quel point* (ici mal orthographiée) que le locuteur veut mettre en vedette. Si nous nous trompons quant aux intentions du locuteur de concentrer l'attention, notre seconde suggestion serait que le prédicat psychologique représente l'entité de la phrase à *qu'elle point je suis folle/fou de toi*. En tout cas, ce à quoi est mis l'accent dans cet énoncé n'est certainement pas le verbe *savoir*, se mettant pour cette raison à l'indicatif.

L'exemple 70 est un peu moins clair. Nous jugeons pourtant qu'il y a dans cette phrase lourde quelque chose de plus important que le reste, le prédicat psychologique qui entraîne le *savez*. L'auteur a voulu mettre l'accent sur le contenu de sa croyance – « en ne voulant pas voir » - et pour le faire il s'est exprimé à l'indicatif, qui passe mieux sans être remarqué.

Pour le numéro 87, nous voyons plusieurs explications de l'indicatif qui a pris la place naturelle du subjonctif. D'abord, il est possible de voir cet avis de ne pas être moche comme une réplique aux personnes qui, eux, le prétendent. Vu de cette manière, le *savez* serait attribué au facteur « réalité ». Nous trouvons pourtant que la raison la plus nette de l'apparition du non-subjonctif est le prédicat psychologique se trouvant dans l'adjectif *moche*. Il est clair que le locuteur n'est pas du même avis que ses interlocuteurs, mais il - ou, plutôt elle - ne prend pas l'opinion contraire non plus. Elle veut marquer sa distance vis-à-vis de la description *moche* et pour le souligner elle utilise la forme la moins marquée du verbe, qui est l'indicatif.

Quant aux observations où le facteur « prédicat psychologique » a pu jouer comme une influence secondaire nous rappelons encore l'exemple numéro 100 :

no 100 : Contrairement à la théorie développée dans la vidéo, je ne crois pas que tous les évènements de notre vie *sont* le résultat de notre pensée ... (forum, <http://fr.answers.yahoo.com/>)

Il est fort possible de s'imaginer que le locuteur, plutôt que de falsifier l'entité de la *théorie* veut nier sa prépondérance globale. Ainsi, le mot *tous* représenterait le prédicat psychologique, raison pour laquelle le verbe se met à l'indicatif.

Commentaires des cas ambivalents

Ayant de cette façon examiné chacune des phrases de nos matériaux, nous avons pu attribuer tous les emplois de non-subjonctifs à un ou plusieurs des facteurs décrits - tous les emplois sauf un seul. Ce qu'il nous reste à expliquer est le passé composé du verbe *empirer* qui se trouve dans l'exemple numéro 48 :

no 48 : Je ne crois pas que mon apparence *a empiré*. (formulaire de test, <http://www.deploie-tes-ailes.org>)

Chaque facteur examiné, nous ne trouvons toujours pas de réponse satisfaisante à la question de savoir pourquoi on retrouve ici ce non-subjonctif. Encore plus curieux est le caractère de ce texte : la phrase représente en réalité l'une des questions dans un formulaire de test, un inventaire de dépression. Une des qualités le plus importantes d'une telle formulation est qu'elle ne doit pas empêcher la compréhension de la question. Autrement dit, le choix de mots et la manière d'expression dans ce type de phrase doivent passer sans attirer l'attention du contenu. Cette fois-ci, nous n'avons pas affaire à un énoncé spontané, peu réfléchi, à propos duquel nous pouvons toujours évoquer la question de style. L'exemple numéro 48 reste pour nous un mystère.

Pour sommer les résultats présentés en haut, le tableau 2 montre la répartition des facteurs sur les différents tiroirs verbaux.

Facteur régissant du non-subjonctif	Nombre d'observations
Réalité	2
Style	2
<i>Saurez</i>	17
<i>Saviez</i>	-
<i>Sauriez</i>	4
Opposition	3
Attraction modale	-
Prédicat psychologique	3
Incertain	1
Somme	32

Tableau 3. Répartition des tiroirs verbaux dans les complétives du corpus

5.2. Discussion des résultats

Dans cette section nous allons présenter les plus importants des résultats.

Comme nous le voyons, c'est l'aspect temporel qui se montre le plus influent sur le choix modal. Parmi nos 32 observations de non-subjonctif, 17 se trouvent exprimés au futur, et elles sont toutes attribuées au facteur « *saurez* ». Ceci est conforme aux théories de Börjeson, Nordahl, Togeby et Lagerqvist, et très similaire aux statistiques de Börjeson. Dans son corpus Börjeson a relevé 78 complétives régies par la principale *je ne crois pas* dont 23 des non-

subjonctifs. Parmi eux se trouvent 12 *saurez*, soit 52 % des non-subjonctifs. Dans nos matériaux, c'est également à peu près la moitié des non-subjonctifs qui sont des futurs, et le pourcentage global de *saurez* dans le corpus est d'environ la même taille (15 % des observations chez Börjeson et 17 % chez nous). Nous pouvons donc constater la grande importance de l'aspect futur quant au choix de mode.

Il est aussi intéressant de remarquer que Boysen, qui par ailleurs publie des statistiques comparables aux nôtres, a choisi d'exclure complètement le futur et le conditionnel de ses recherches. Il le motive ainsi : « Le rapport entre, d'une part, le futur et le conditionnel, et, d'autre part, le subjonctif, est une question très importante qui mériterait une étude à part, mais il ne sera pas étudié de plus près dans le présent travail.[...] Les temps du futur [où Boysen inclut aussi le conditionnel, nous le faisons remarquer], souvent appelés pour exprimer une nuance temporelle particulière, doivent être distingués des autres emplois de l'indicatif » (p.29). Ce point de départ fait que nous n'avons pas de statistiques équivalentes chez Boysen pour une comparaison, mais elle souligne en même temps l'importance de l'aspect du futur. Nous jugeons donc nos résultats quant au facteur « *saurez* » très conformes à ce qu'on pourrait attendre.

Cependant, nous n'avons pas pu relever dans nos matériaux des exemples de *saviez*, à l'instar de nos prédécesseurs. Boysen, lui, trouve dans son corpus 39 subjonctifs et 7 indicatifs dans les phrases qui suivent un *croire* nié à la première personne du présent (p.48). Parmi ces indicatifs, 5 sont à l'imparfait, ce qui donne une importance puissante au facteur « *saviez* ». (Boysen, par contre, inclut d'autres négations que *ne...pas*, ainsi que des négations périphrastiques comme *Je n'arrive pas à croire...*, ce qui peut éventuellement conduire à des résultats quelque peu différents des nôtres. Nous soulignons également la décision qu'il a prise d'exclure tous les futurs et les conditionnels du corpus.)

Le conditionnel, même si présent dans notre corpus, ne se montre pas aussi influent que chez nos prédécesseurs. Nos 4 observations où le facteur « *sauriez* » est de mise ne représente que 12 % de nos non-subjonctifs, loin des 26 % qu'on retrouve chez Börjeson. Lagerqvist, lui en relève 18 % dans son corpus spécifié comme des complétives régies par un verbe déclaratif, d'opinion ou de perception nié, ce qui est bien sûr un concept un peu plus vaste que le nôtre. (p.275)

Il est intéressant de noter que nous avons des observations où les emplois des non-subjonctifs se rapportent au facteur « réalité ». L'essentiel de ce facteur, la possibilité de « l'intervention contrôlante du locuteur » pour emprunter les mots de Togeby, est par définition très réduite dans notre type phrase type, un énoncé locutif à la première personne du présent. Cependant, si nous interprétons ce facteur pour inclure aussi une possible réaction du locuteur envers l'avis d'un protagoniste, nous le voyons représenté dans le corpus. Voir de cette manière l'influence du facteur « réalité » là où les circonstances rend son emploi difficile donne une indication quant à son importance globale dans un contexte plus large.

Nous trouvons aussi intéressante la présence du facteur « style », tel que nous l'avons défini. Deux des concepts fondamentaux de ce facteur, la fonction d'atténuation qu'exerce la locution *je ne crois pas* et la rigidité générale des expressions figées, se démontrent les deux par un exemple chacun.

Comme chez Börjeson, le facteur « opposition » a une influence non négligeable sur l'emploi de mode. Dans chacun de nos 3 exemples relevés, il est clair que c'est l'opposition entre l'idée négative et l'idée positive qui a entraîné l'emploi de l'indicatif. Chez Börjeson, ce facteur est le plus influent de tous pour les emplois du *savez*, dont il explique tous les 4 occurrences de cette manière. Il ajoute que cette « oscillation de la pensée entre le positif et le négatif » aboutit très souvent dans la langue parlée à des *savez* « même chez les gens qui parlent un français châtié ». Nous voyons donc une différence d'importance de ce facteur entre ce que nous avons relevé dans nos matériaux et ce que présente Börjeson. Bien qu'un peu curieuse, la raison doit en être que dans nos recherches, nous voyons plus de présence des autres facteurs que ne le fait Börjeson. Ses 4 *savez* s'expliquent tous par une opposition tandis l'explication de nos 10 sont dispersés sur tous les facteurs. Est-ce cette différence problématique ? Nous ne le trouvons pas. D'abord, ce que démontrent nos résultats, c'est la validité de tous les facteurs de Börjeson, aussi quand il s'agit des indicatifs du présent. Lui aussi, il en trouve du soutien, mais dans d'autres domaines dans son corpus (c'est-à-dire suivant d'autres phrases que *Je ne crois pas*). La raison de l'uniformité des explications des *savez* dans l'étude de Börjeson est sans doute la taille réduite du corpus. Parmi seulement 4 *savez* et jusqu'à huit facteurs d'explication, il n'est pas impensable que c'est le hasard qui les attribue tous à un d'entre eux.

Quant au « prédicat psychologique », nous nous sommes souciee de ne pas faire des interprétations éloignées de ce qui est facilement observé dans les énoncés. Nous le répétons, le procès de déterminer les vraies intentions du locuteur ne peut être que des estimations. Pourtant, le fait que nous avons trouvé des exemples facilement analysés, nous le jugeons comme une preuve de la validité du facteur.

Nous avons ainsi cru réussir à expliquer, dans chaque exemple sauf un seul, la présence d'un non-subjonctif à la place d'un subjonctif, et ceci sans trop de modulation de phrases, sans analyses psychologiques ou stylistiques compliquées, et, nous le croyons, sans être trop arbitraire. L'application des facteurs régissants tels que définis par Börjeson, a certainement un grand potentiel quand il s'agit d'expliquer la variation modale dans les complétives dépendant de la phrase *Je ne crois pas*.

6. Conclusion

Le sujet de ce mémoire a été défini comme la variation modale dans la complétive française, problème que nous n'avons sûrement pas résolu, mais auquel nous avons, nous l'espérons, ajouté une petite discussion sur un des possibles points de vue. Dans notre recherche de corpus, nous avons trouvé un moyen d'expliquer les différences entre le subjonctif et l'indicatif avec des possibilités d'application hors de ce contexte restrictif.

Avons-nous réussi à répondre aux questions que nous nous sommes posées au début ? Si la cible était de trouver une valeur modale du subjonctif et de le séparer ainsi de l'indicatif, la réponse serait certainement non. Si, par contre, notre objectif était de rendre compte des différences sémantiques dans un domaine précis, nous nous trouvons plus près du but.

Quant à la question de savoir si c'est vraiment le subjonctif que nous avons examiné et non l'indicatif, nous répliquerons ce qui suit. Si nous acceptons que les définitions du subjonctif diffèrent, qu'elles se contredisent, qu'elles sont formulées de manière à envelopper le mieux que possible une multitude d'emplois et de significations ; si nous acceptons tout cela, quoi de plus utile que de tenter de clarifier les limites du subjonctif, exprimées par son opposé, l'indicatif ? Ce qui est nouveau dans notre étude n'est certainement pas la visée sémantico-logique, ni le recours à plusieurs facteurs comme explications du choix modal, mais le fait que nous nous focalisons sur l'opposé du subjonctif, l'indicatif, pour ajouter quelque chose à la

discussion sur la signification du subjonctif. Nos résultats, si modestes qu'ils soient, servent à montrer la validité des arguments de Börjeson quant à l'opposition des modes indicatif et subjonctif.

Il y a, bien sûr, des critiques qui s'imposent sur notre étude. La plus importante, nous le trouvons, se fonde sur le corpus que nous avons choisi, à savoir les textes en ligne. Ces textes ont été présentés par le moteur de recherche Google comme les plus pertinents quant à notre spécification de recherche. Nous ignorons les mécanismes expliquant comment ces textes ont été choisis mais acceptons l'assomption que ceux-ci sont représentatifs pour ce qu'il y a à trouver en ligne. Les raisons pour lesquelles nous avons choisi cette méthode sont deux : sa grande accessibilité, et, ce qui n'est pas moins important, le reflet de la langue vivante, la langue spontanée et la langue actuelle. La critique envers le style des textes formant le corpus, nous ne pouvons pas la réfuter. Cependant, si rien, notre étude démontre à quel point le subjonctif (au moins au présent) reste vivant dans la langue d'aujourd'hui. Notre fréquence de subjonctif est de 67 %, ce qui se montre proche des chiffres comparables de Nordahl (73 %) et de Börjeson (73 %) et bien au-dessus des résultats de Lagerqvist (40 %), qui ont tous composé leurs corpus, de manière différente, certes, mais avec grand souci, et, pour une majorité, de textes d'auteurs reconnus. Les résultats que nous avons obtenus sont, en effet, très comparables aux leurs et nous contesterions pour cette raison fortement un rejet de nos résultats pour la seule raison qu'ils sont dérivés d'une langue spontanée.

7. Bibliographie

- l' Académie française, 1932. *Grammaire de l'Académie française.*, Paris: Firmin-Didot.
- Bescherelle, 1997a. *Bescherelle. La conjugaison pour tous : dictionnaire de 12000 verbes*, Paris: Hatier.
- Bescherelle, 1997b. *Bescherelle. La grammaire pour tous : dictionnaire de la grammaire en 27 chapitres : index des difficultés grammaticales*, Paris: Hatier.
- Bonnard, H., 1974. *De la linguistique à la grammaire : initiation à la linguistique générale des étudiants et des enseignants*, Paris: SUDEL.
- Boysen, G., 1996. *Fransk grammatik* L.-G. Sundell, éd., Lund: Studentlitteratur.
- Boysen, G., 1971. *Subjonctif et hiérarchie : étude sur l'emploi du subjonctif dans les propositions complétives objets de verbes en français moderne*, Odense: Odense Univ. press.
- Brunot, F., 1936. *La pensée et la langue : méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, Paris: Masson.
- Börjeson, L., 1966. « La fréquence du subjonctif dans les subordonnées complétives introduites par "que" étudiée dans des textes français contemporains ». *Studia Neophilologica*, 38(1), p.3–64.
- Cohen, M., 1965. *Le subjonctif en français contemporain*, Paris: Société d'édition d'enseignement supérieur.
- Damourette, J. & Pichon, E., 1936. *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française. T. 5, 1911-1936 : Verbe (fin): auxiliaires, temps, modes, voix*, Paris: Bibliothèque du « français moderne ».
- David, J. & Kleiber, G., 1986. *La notion sémantico-logique de modalité : colloque organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz, Centre d'Analyse Syntaxique (5-6-7 novembre 1981)*, Paris: Klincksieck.
- Engwall, G., 1984. *Vocabulaire du roman français (1962-1968) : dictionnaire des fréquences*, Stockholm: Almqvist & Wiksell international.
- Grevisse, M. & Goosse, A., 1993. *Le bon usage : grammaire française*, Paris: Duculot.
- Grevisse, M. & Lenoble-Pinson, M., 1998. *Le français correct : guide pratique*, Paris: Duculot.
- Hanse, J., 1960. *La valeur modale du subjonctif.*, Bruxelles: Palais des Académies.

- Hanse, J., 1983. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris: Duculot.
- Imbs, P., 1953. *Le subjonctif en français moderne : essai de grammaire descriptive*, Paris.
- Lagerqvist, H., 2009. *Le subjonctif en français moderne : esquisse d'une théorie modale fondée sur des textes non littéraires*, Paris: PUPS.
- Lalaire, L., 1998. *La variation modale dans les subordonnées à temps fini du français moderne : approche syntaxique*, Bern: Lang.
- Lindvall, L., 2004. « Using Google for corpus linguistics: Remarks on the usage of the Swedish temporal conjunction efter det att 'after' and its equivalents in French, Italian and Spanish. » *Gothenburg studies in English*, (89), p.189–207.
- van der Molen, W., 1927. *Le subjonctif : sa valeur psychologique et son emploi dans la langue parlée*, Amsterdam: Zalt-Bommel : N.V. van de Garde.
- Nordahl, H., 1969. *Les systèmes du subjonctif corrélatif : étude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive en français moderne*, Oslo :: Universitetsforl. ;
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R., 2009. *Grammaire méthodique du français*, Paris: Presses universitaires de France.
- Soutet, O., 2000. *Le subjonctif en français*, Gap: Ophrys.
- Tanase, E., 1943. *Essai sur la valeur et les emplois du subjonctif en français /*, Montpellier.
- Togebly, K., 1982. *Grammaire française. Vol. 2, Les formes personnelles du verbe* E. Spang-Hanssen, G. Merad, & M. Berg, éd., Copenhague: Akademisk forl.
- Wilmet, M., 1997. *Grammaire critique du français*, Paris: Louvain-la-Neuve
- Wilmet, M., 2007. *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles: De Boeck & Larcier.